

AFFAIRE No 20

CESSION DE TERRAIN

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet de cession du terrain suivant :

- * Référence cadastrale : CM 305 ;
- * Superficie : 295 m² ;
- * Situation : Le Brûlé ;
- * Bénéficiaire : France Télécom ;
- * Prix : 20 000 F (fixé par les Domaines) ;
- * Motif : Construction d'un autocommutateur.

En cas d'accord, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'action de cession correspondante.

LE MAIRE DONNE LECTURE DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions du Cadre de Vie et des Finances

Elles sont favorables.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 24 JUIN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

